



A l'attention des salariés des prestataires, clients, fournisseurs, invités du Groupe Afnor

Dans le cadre du plan de reprise d'activités, de nombreuses actions de préventions ont été prévues et certaines déjà mises en œuvre pour se préparer au plan de déconfinement progressif prévu par l'Etat à partir du 11 mai 2020.

Des mesures ont déjà été décidées et présentées au CSE le 24 avril dernier afin de garantir votre sécurité, et de préserver votre santé, qui ont fait l'objet d'ajustement avec le protocole national de déconfinement du ministère du travail paru le 3 mai dernier. Le site de La Plaine Saint-Denis va connaître une mesure particulière, non seulement liée à sa taille mais également à son statut d'Etablissement recevant du public. L'une de ces mesures concerne la mise en place temporaire d'un dispositif de caméra thermique à l'entrée du site.

Ce dispositif n'a qu'un but préventif et permettra de réserver l'accès au site aux personnes ne présentant pas de température supérieure à un certain seuil. Ce dispositif ainsi que les modalités d'application a fait l'objet d'une adjonction à notre règlement intérieur et le dispositif sera applicable dans les conditions prévues ci-jointes, à l'ensemble des personnes entrants sur le site dès le 18 mai 2020.

Il nous semble important de souligner les points suivants :

Les informations captées par la caméra thermique ne font l'objet d'aucun traitement de données personnelles et de l'établissement d'aucun fichier contenant de telles données.

Ce dispositif étant basé sur un strict volontariat des personnes, nous vous remercions de nous confirmer lors de votre premier passage sur le site de Saint-Denis votre accord, en nous remettant cette lettre avec **votre nom et prénom et la mention « Lu et approuvé, bon pour accord », la date et votre signature.**

Si vous faites partie des personnes disposant d'un badge, dans ce cas, votre badge sera muni d'une pastille nous permettant de ne pas vous demander votre accord à chaque passage à l'entrée du site.

Sachant pouvoir compter sur votre coopération.

Bien à vous,

Laurence Breton-Kueny

Directrice des ressources humaines

Date :

Société :

Nom :

Prénom :

Signature précédée de la mention manuscrite

« Lu et approuvé, bon pour accord »